

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 18 juin 2013 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2012 portant nomination au Conseil supérieur de la pharmacie

NOR : AFSH1330405A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu l'article D.4221-8 et les articles D.5125-62 et suivants du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la pharmacie, pour une durée allant jusqu'à l'expiration du mandat de leur prédécesseur :

1° En tant que membre titulaire

M. Albin DUMAS, en remplacement de M. Benoît THIEBAUT.

2° En tant que membre suppléant

Mme Christiane GUIOT-BARRIERE, en remplacement de M. Philippe CHARRIER.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 18 juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET